

# Nice Matin – 23/03/2013

## Un collégien victime du «pont massacreur» à Mougins

**Au départ, c'est une prouesse footballistique qui suscite des éloges. Mais c'est devenu un jeu idiot et dangereux, qui vaut réprobation et inquiétude.**

Mardi dernier, à l'heure de la récréation, un élève du collège des Campelières à Mougins a été victime du «pont massacreur».

Le garçon, en classe de sixième, est passé à proximité de camarades qui jouaient au football. Sans doute a-t-il fait l'objet d'un «petit pont», c'est-à-dire que le ballon lui est passé entre les jambes. Et ce dribble-là lui a valu d'en subir la sanction à la mode dans les cours d'école.

Une dizaine de collégiens se sont jetés sur l'enfant à terre et se sont empilés dessus, avant de le rouer de coups. Un peu comme les footballeurs pro se congratulent après un but. Mais ce corps à corps adolescent tient davantage de l'humiliation.

Écrasé par la masse, le « souffre-douleur » de l'équipe a eu une entorse de la main et un doigt fracturé, sans compter de nombreux hématomes sur le corps. Un médecin lui a prescrit 5 jours d'incapacité.

Jeu de gamins, mais jeu de vilains

Les parents, logiquement inquiets, n'en sont pas restés là. Plainte a été déposée à la gendarmerie. Sept enfants ont été entendus par les enquêteurs, et deux d'entre eux ont reconnu leur participation au fameux «pont». En attendant une possible convocation devant un juge, ils s'exposent à une exclusion temporaire du collège. Pour autant, la principale Francine Moulin, tend à relativiser la gravité de l'incident. «*Au départ, ce n'est qu'un jeu de balle, et c'est vrai qu'un gamin est un peu mal tombé, et que les garçons ont tendance à se frapper pour jouer*», nous explique la responsable de l'établissement.

Une modération que ne partage pas Françoise Cochet, présidente de l'APEAS (association de parents d'enfants accidentés par strangulation), dont l'enfant est décédé à Nice par le «jeu du foulard», en septembre 2000.

### «Le gamin a eu de la chance !»

*«Le petit pont massacreur est devenu un classique depuis les années 1990. Dans le cas de Mougins, le gamin a relativement de la chance car j'ai recensé cinq cas où l'enfant a eu la rate éclatée après un coup au ventre, et un autre est tombé sur la tête et dans le coma en tentant de s'échapper»*, souligne celle qui milite désormais contre tous les jeux dangereux à l'école.

*«Il faut que les chefs d'établissements prennent vraiment conscience du danger que représentent certains jeux d'enfants, afin d'en expliquer les conséquences aux élèves et d'en modifier les règles pour qu'ils ne soient plus aussi violents»*.

Ce sera sans doute chose faite aux Campelières, dans le cadre d'un plan éducatif de santé et citoyenneté qui s'adresse prochainement aux classes de 6<sup>e</sup>.

En attendant, l'affaire semble avoir surtout suscité des velléités de règlements de comptes entre collégiens. Et depuis jeudi, les gendarmes de Mougins se postent aux entrées et sorties de l'établissement, afin de jouer les «gardes-chiourmes».